

Département de l'Isère
Canton de l'Oisans
Commune LES DEUX ALPES

DELIBERATION N° 2024-114

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 juin à 18h,

Le conseil municipal de la commune LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 30 mai 2024, a tenu une réunion en session ordinaire, sous la présidence de M. Stéphane SAUVEBOIS.

Présents : Stéphane SAUVEBOIS, Maire,
Xavier SILLON, Eric HAZAK, Laurent CAIOLO SERRA, Delphine VAZEUX, Adjoint,
Michel MARTIN, maire délégué de Venosc,
Philippe PRIMATESTA, maire délégué de Mont de Lans,
Brigitte MANIN, Florence BEL, Virginie DUMONT, Angélique AGUILAR, Louise TEXIER
LELONG, Etienne DRUMAIN, Romain CHARREL, Simon LAVAUD, Agnès ARGENTIER,
Stéphane GALLAND, Cécile NEYRAUD, conseillers municipaux.

Absent : Jean-Noël CHALVIN

Pouvoirs : Stéphanie DEBOUT donne son pouvoir à Stéphane SAUVEBOIS
Jocelyne MARTIN donne pouvoir à Delphine VAZEUX
Estelle FAURE donne pouvoir à Etienne DRUMAIN
Mélanie FIAT donne pouvoir à Michel MARTIN

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance prise au sein du conseil : Mme Florence BEL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées et conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique.

FINANCES LOCALES – 7.2.6 – Autres taxes et redevances

OBJET : Actualisation des tarifs des équipements sportifs

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2144-3

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient d'actualiser les tarifs suivants :

PALAIS DES SPORTS				
Désignation	Type de tarif	Tarifs	Nettoyage	Caution
Gymnase	Location 1 heure (3h maximum)	35,00 €	Inclus	/
	Location matin (de 08h00 à 14h00)	300,00 €	80,00 €	300,00 €
	Location après-midi (de 14h00 à 20h00)	300,00 €	80,00 €	300,00 €
	Location journée (de 08h00 à 20h00)	600,00 €	100,00 €	600,00 €
	Location soirée (de 20h00 à minuit)	350,00 €	150,00 €	300,00 €
	Location nuit (de minuit à 08h00)	1 100,00 €	150,00 €	1 000,00 €
	Location un jour entier (24h00)	2 000,00 €	200,00 €	1 000,00 €
	Location journalière d'un vestiaire	50,00 €	Inclus	/
	Mise en place demi gymnase * (Moquette, 30 tables, 180 chaises, réfrigérateur, sonorisation et praticables)	500,00 €	/	/
	Mise en place gymnase entier * (Moquette, surmoquetage, 80 tables, 450 chaises, réfrigérateur, sonorisation, praticables, panneaux bois et coffres électriques)	1 000,00 €	/	/

PALAIS DES SPORTS				
Désignation	Type de tarif	Tarifs	Nettoyage	Caution
Amphithéâtre	Location 3 heures	350,00 €	80,00 €	150,00 €
	Location matin (de 08h00 à 14h00)	800,00 €	80,00 €	300,00 €
	Supplément sonorisation, lumières et technicien en location matin (de 08h00 à 14h00)	200,00 €	/	/
	Location après-midi (de 14h00 à 20h00)	800,00 €	80,00 €	300,00 €
	Supplément sonorisation, lumières et technicien en location après-midi (de 14h00 à 20h00)	200,00 €	/	/
	Location journée (de 08h00 à 20h00)	1 300,00 €	80,00 €	300,00 €
	Supplément sonorisation, lumières et technicien en location journée (de 08h00 à 20h00)	300,00 €	/	/
	Location soirée (de 20h00 à minuit)	650,00 €	80,00 €	300,00 €
	Supplément sonorisation, lumières et technicien en location soirée (de 20h00 à minuit)	350,00 €	/	/

PALAIS DES SPORTS				
Désignation	Type de tarif	Tarifs	Nettoyage	Cauti on
Espace Pause-Bar	Location 1 heure (3h maximum)	35,00 €	Inclus	/
	Location matin (de 08h00 à 14h00)	150,00 €	80,00 €	100,00 €
	Location après-midi (de 14h00 à 20h00)	150,00 €	80,00 €	100,00 €
	Location journée (de 08h00 à 20h00)	230,00 €	80,00 €	150,00 €
	Location soirée (de 20h00 à minuit)	250,00 €	80,00 €	200,00 €
	Formule : cafés	2,00 € / pers	/	/
	Formule : Cafés et boissons	5,00 € / pers	/	/
	Formule : Cafés, boissons et mignardises	10,00 € / pers	/	/

PALAIS DES SPORTS				
Désignation	Type de tarif	Tarifs	Nettoyage	Cauti on
Salle Pinson (musculati on) **	Location 1 heure	10,00 €	Inclus	/
	Location 1 heure et Gymnase	40,00 €	Inclus	/
Dojo	Location 1 heure	10,00 €	Inclus	/

PALAIS DES SPORTS	
* Mise en place du gymnase : Les tarifs comprennent l'ensemble du mobilier en descriptif et est facturé en intégralité pour une utilisation partielle ou totale des équipements.	
** Salle Pinson (musculati on) : Accès soumis à l'obligati on de conventionnement et au respect du règlement intérieur.	
<p>Dégressivité appliquée sur les tarifs de locati on du palais des sports :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Applicati on de 40% du tarif pour les manifestati ons accueillant entre 1 000 et 2 999 personnes sur la commune et sur la durée de l'évènement ; - Applicati on de 20 % du tarif pour les manifestati ons accueillant entre 3 000 et 4 999 personnes sur la commune et sur la durée de l'évènement ; - Applicati on de 10% du tarif pour les manifestati ons accueillant plus de 5 000 personnes sur la commune et sur la durée de l'évènement. 	

STRUCTURE ARTIFICIELLE D'ESCALADE		
Désignati on	Type de tarifs	Tarifs
Structure artificielle d'escalade extérieure (Hauteur 25 mètres et largeur 7 mètres)	Locati on annuelle	500,00 €

Monsieur le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmissi on aux services de l'Etat

le..... Stéphane SAUVEBOIS, Maire.

STRUCTURES ACQUATIQUES (PISCINES DE VENOSC ET DU PLATEAU / STATION)			
Type de tarifs	Désignation	Tarifs résidents	Tarifs non résidents
Droits d'entrée	Entrée adulte (à partir de 18 ans)	4,50 €	7,00 €
	Entrée (4 à 17 ans inclus)	3,00 €	5,00 €
	Carte 10 entrées adulte (à partir de 18 ans)	40,00 €	60,00 €
	Carte 10 entrées enfant (4 à 17 ans inclus)	25,00 €	38,00 €
	Carte saison adulte (à partir de 18 ans)	70,00 €	105,00 €
	Carte saison enfant (4 à 17 ans inclus)	40,00 €	60,00 €
	Enfant (0 à 3 ans inclus)		Gratuit
	Personne en situation de handicap (sur présentation d'un justificatif)	Gratuit	
Boissons	Café/Thé	1,50 €	
	Eau minérale 50 cl	2,00 €	
	Soda & jus de fruits	3,50 €	
Snacking	chips (sachet 30g)	2,00 €	
	Biscuits/Gateaux	3,00 €	
	Sandwich	6,00 €	
	Crème glacée	4,50 €	
	Glace à l'eau	3,50 €	
Les tarifs résidents s'appliquent aux personnes physiques, contribuables locaux et donc assujettis aux impôts communaux.			

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et après que Monsieur le Maire ait demandé à chaque conseiller de se prononcer pour ou contre la délibération soumise au vote ou à s'abstenir, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **ADOPTÉ** les tarifs susvisés,
- **ABROGE** les délibérations n° 2023-118 du 31 mai 2023, n° 2023-200 du 24 octobre 2023, n° 2023-209 du 21 novembre 2023

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,
Le maire, Stéphane SAUVEBOIS

